



2022

MARS

VÉGÉTALISATION DES BANDES RIVERAINES DES TRIBUTAIRES DU LAC SAINT-AUGUSTIN

**Rapport présenté à :
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures**

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Travaux de terrain

Lisa-Marie Carrion, chargée de projets

Pierre-Antoine Bilodeau, stagiaire

Simon Murphy, stagiaire

Alissa Deschênes, chargée de projets

Joël Fortin-Mongeau, chargé de projets

Marie-Ève Blanchet, agente des communications

Marie-Ève Nadeau, chargée de projets

Péroline Lescot-Renon, chargée de projets

Andréanne Desormeaux, chargée de projets

Julie Trépanier, coordonnatrice du plan directeur de l'eau et chargée de projets

Rédaction

Lisa-Marie Carrion, chargée de projets

Cartographie

Claudie Lachance, chargée de projets

Lisa-Marie Carrion, chargée de projets

Révision

Alissa Deschênes, directrice générale par intérim

RÉFÉRENCE À CITER

CARRION, L-M. 2022. Végétalisation des bandes riveraines des tributaires du lac Saint-Augustin. Organisme des bassins versants de la Capitale, 32 pages.

CRÉDIT PHOTO

OBV de la Capitale

TABLE DES MATIÈRES

1. MISE EN CONTEXTE.....	5
1.1 Projet de végétalisation des bandes riveraines des tributaires du lac saint-augustin.....	5
1.2 Territoire d'intervention.....	6
2. SUIVI DES PLANTATIONS	8
2.1 Méthodologie	8
2.2 Résultats des suivis	9
Lot #2814741	9
Lot # 2814550	15
2.3 Conclusions et recommandations.....	18
3. PLANTATIONS 2021.....	20
3.1 Méthodologie	20
Planification.....	20
Plantation	22
3.2 Résultats des plantations	25
Lot #4573223.....	25
Lot #4196368.....	28
4. CONCLUSION	31
4. RÉFÉRENCES	32

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation des terres agricoles selon leur priorité d'intervention et de l'avancement du projet	6
Figure 2 : Aperçu du suivi des plantations sur le terrain	8
Figure 3 : Localisation du lot et de la bande riveraine végétalisée (Rapport de plantation 2018)	9
Figure 4 : Aperçu de l'état de la bande riveraine du lot #2814741	11
Figure 5 : Localisation du lot et de la bande riveraine végétalisée (Rapport de plantation 2019).....	12
Figure 6 : Aperçu de l'état de la bande riveraine du lot #5292663	14
Figure 7 : Localisation du lot et de la bande riveraine végétalisée (Rapport de plantation 2019)	15
Figure 8 : Aperçu de l'état de la bande riveraine sur le lot #2814550.....	17
Figure 9 : Aperçu des végétaux	21
Figure 10 : Préparation du terrain à l'aide de la débroussailleuse et de la tarière	22
Figure 11 : Schéma de disposition des végétaux.....	23
Figure 12 : Aperçu des plantations et de l'installation des bio-disques	24
Figure 13 : Localisation du lot et de la bande riveraine végétalisée	25
Figure 14 : Aperçu de la bande riveraine avant et après les plantations	27
Figure 15 : Localisation du lot et de la bande riveraine végétalisée	28
Figure 16 : Aperçu de la bande riveraine après les plantations	30

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Suivi des plantations dans la bande riveraine du lot #2814741	10
Tableau 2 : Suivi des plantations dans la bande riveraine du lot #5292663	13
Tableau 3 : Suivi des plantations dans la bande riveraine du lot #5292663	16
Tableau 4 : Description des végétaux plantés sur le lot 4573223	26
Tableau 5 : Description des végétaux plantés sur le lot 4196368	29
Tableau 6 : Sommaire du mandat de plantation 2018-2021	31

1. MISE EN CONTEXTE

1.1 PROJET DE VÉGÉTALISATION DES BANDES RIVERAINES DES TRIBUTAIRES DU LAC SAINT-AUGUSTIN

En 2018 et 2019, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a mandaté l'OBV de la Capitale afin de végétaliser les bandes riveraines des tributaires du lac Saint-Augustin. Ce mandat découle des résultats de la caractérisation des éléments hydrographiques du bassin versant qui ont permis d'identifier les secteurs où il est possible d'aménager des bandes riveraines de même que leur priorité d'intervention. L'objectif du projet était de densifier la strate végétale en bordure des cours d'eau traversant les milieux agricoles afin d'améliorer la qualité de l'eau du lac dont l'état trophique est avancé. De fait, en milieu agricole, les bandes riveraines occupent plusieurs rôles importants :

- ☞ Minimiser la perte de sol par ruissellement ou par décrochement et son entraînement vers le cours d'eau;
- ☞ Améliorer la qualité de l'eau - en filtrant les pesticides et les fertilisants, en abaissant la température de l'eau, en ralentissant le débit de l'eau provenant du champ, en améliorant l'infiltration, en favorisant la sédimentation des particules déplacées, en retenant les nutriments;
- ☞ Procurer un habitat de qualité à la faune et à la flore;
- ☞ Réduire les coûts de gestion phytosanitaire - en accroissant la présence d'insectes bénéfiques, dont les prédateurs des ennemis des cultures;
- ☞ Augmenter les rendements agricoles grâce à l'effet brise-vent;
- ☞ Favoriser la présence de pollinisateurs;
- ☞ Embellir le paysage et bonifier l'environnement;
- ☞ Réduire les coûts d'entretien des cours d'eau;
- ☞ Faire meilleur usage d'une section à faible potentiel de rendement dans un champ en culture (2-3 premiers rangs de maïs = perte de 25 %);
- ☞ Respecter la réglementation.

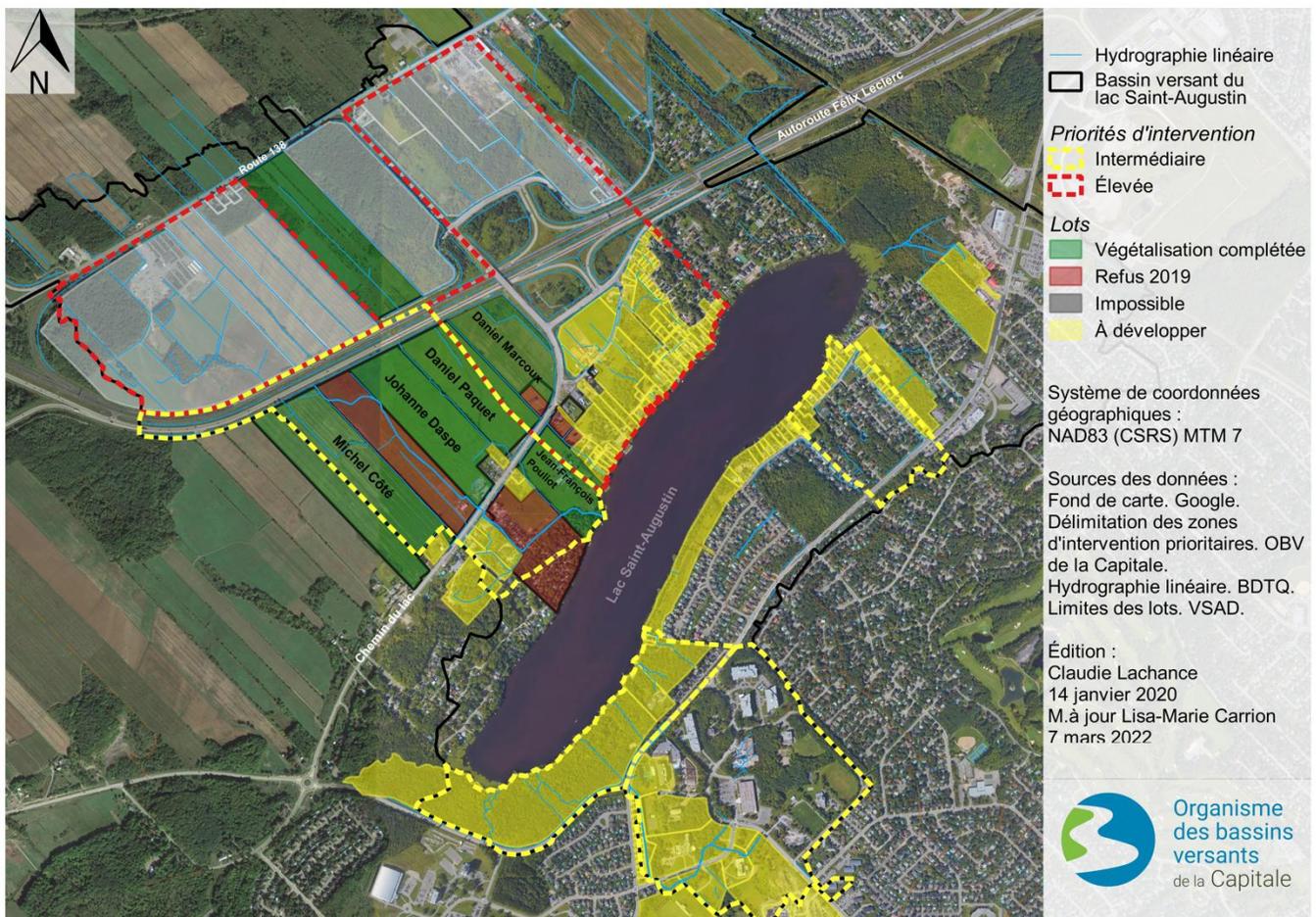
Tiré de Club-conseil Gestrie-Sol, 2014.

En 2021, l'OBV a reçu le mandat de faire le suivi des plantations complétées et de poursuivre le projet de végétalisation des bandes riveraines. Le présent rapport fait état du suivi des plantations de 2018 et 2019 dans la première section et des travaux de plantations de 2021 dans la deuxième section.

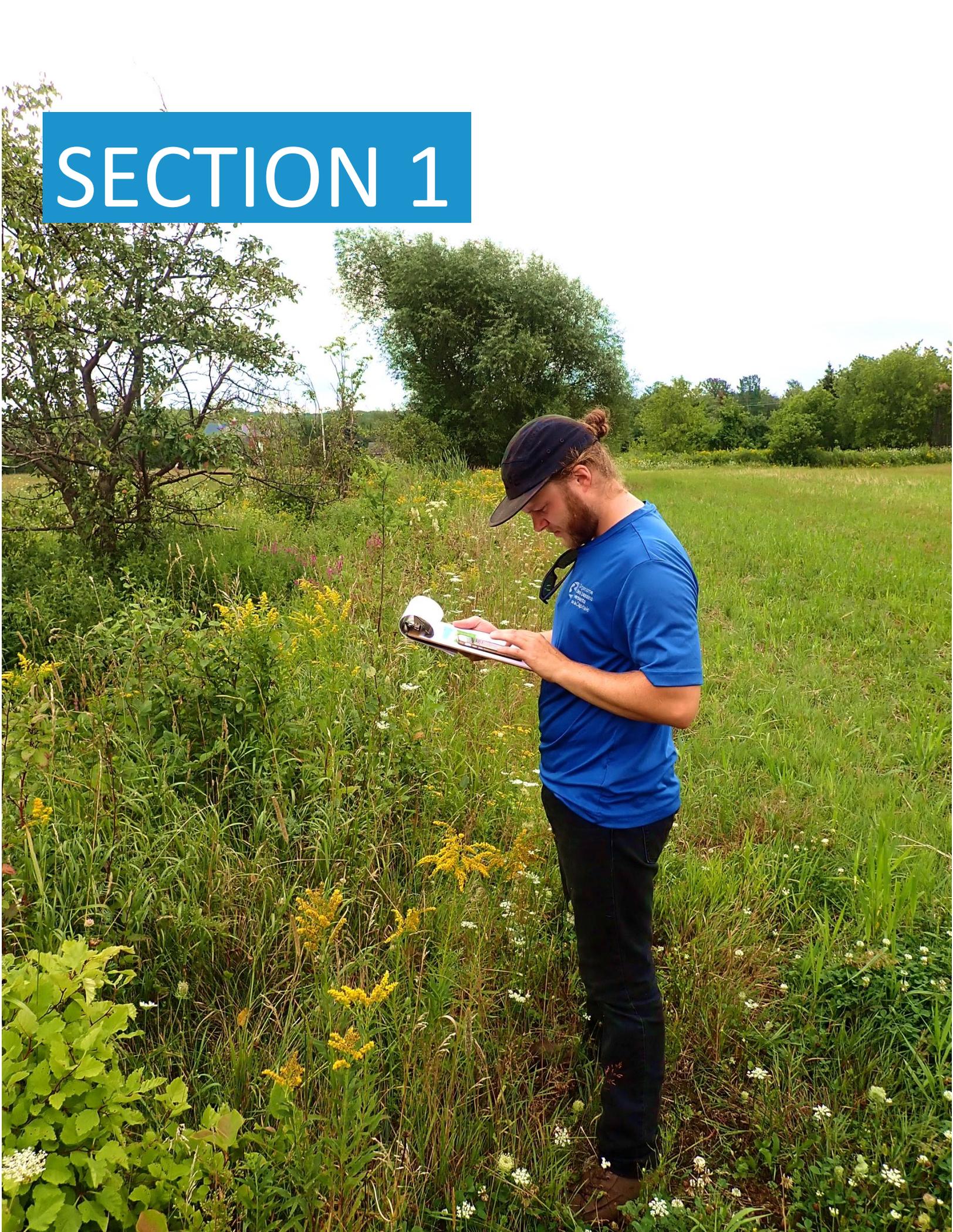
1.2 TERRITOIRE D'INTERVENTION

Le mandat de végétalisation des bandes riveraines concerne le bassin versant du lac Saint-Augustin compris sur le territoire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. À noter que seulement la portion du bassin versant comportant les tributaires du lac a été sélectionnée dans le cadre du projet ; le bassin versant de la décharge, soit le cours d'eau qui draine le lac vers le fleuve, a été exclu.

La majorité des terres agricoles ayant fait l'objet de plantation sont celles situées entre l'autoroute Félix-Leclerc et le chemin du lac. En 2018, les travaux de végétalisation en bande riveraine ont été réalisés sur la propriété de M. Daniel Paquet et en 2019, sur celle de M. Michel Côté et M. Jean-François Pouliot. En 2021, deux propriétaires ont collaboré au projet, soit Mme Johanne Daspe et M. Daniel Marcoux. L'ensemble des rives végétalisées longent une portion des tributaires T6 et T7 et se situent en zone intermédiaire et élevée en termes de priorité d'intervention (Lachance, 2018).



SECTION 1



2. SUIVI DES PLANTATIONS

2.1 MÉTHODOLOGIE

Le suivi des plantations a été réalisé sous la forme d'une visite terrain le 13 juillet 2021. Au préalable, les propriétaires ont été contactés afin d'obtenir une autorisation de visite et de connaître leur satisfaction par rapport au projet. Lors des suivis, des photos ont été prises et un tableau a été rempli afin de noter les éléments suivants :

- 🍃 L'état général des végétaux;
- 🍃 La présence d'individus morts ou en mauvais état;
- 🍃 La hauteur maximale des individus;
- 🍃 La largeur de la bande riveraine;
- 🍃 La nécessité de travaux d'entretien.

Étant donné la forte présence d'herbacées et la petite taille des végétaux plantés, il était souvent difficile de distinguer les individus plantés des espèces indigènes naturellement présentes. De plus, comme il n'y a eu aucun suivi et géolocalisation des végétaux auparavant, il était impossible de connaître l'emplacement exact de chacune des espèces dans la bande riveraine. La méthodologie a donc été adaptée en conséquence. De fait, à chaque 10 mètres, les éléments précédemment énumérés ont été évalués et les végétaux observés *in situ* ont été comparés avec la liste des espèces sélectionnées pour chacune des propriétés. Les plans de localisation de la bande riveraine à végétaliser ont été utilisés afin de couvrir tout le territoire en cause.



Figure 2 : Aperçu du suivi des plantations sur le terrain

2.2 RÉSULTATS DES SUIVIS

LOT #2814741

- Propriétaire : Denis Paquet
- Adresse : Chemin du lac
- Tributaire : T6



Figure 3 : Localisation du lot et de la bande riveraine végétalisée (Lachance, 2018)

Tableau 1 : Suivi des plantations dans la bande riveraine du lot #2814741

	Plantations 2018	Suivi 2021
Largeur	3 m	1.5 – 3 m
Longueur	1400 m linéaire	1400 m linéaire
Superficie	4200 m ²	Environ 4200 m ²
Quantité	Environ 1200 végétaux	-
Format/Hauteur	Multicellules A45	Moins d'un mètre
Espèces plantées	Amélanchier du Canada (<i>Amelanchier canadensis</i>)	Oui
	Bourdaïne (<i>Viburnum nudum var. cassinoides</i>)	Oui
	Cerisier de Virginie (<i>Prunus Virginiana</i>)	Non
	Chêne à gros fruits (<i>Quercus macrocarpa</i>)	Oui
	Framboisier rouge (<i>Ribes idaeus</i>)	Oui
	Houx verticillé (<i>Ilex verticillata</i>)	Oui
	Saule Miyabeana (<i>Salix miyabaena</i>)	Oui
Mortalité	-	Oui
État général	-	Moyenne
Satisfaction	-	
Commentaires	De manière générale, la superficie de la bande riveraine a été maintenue à l'exception de quelques parcelles où il semble y avoir eu labour et fauche. La petite taille des végétaux et la forte croissance des herbacées peuvent avoir contraint la visibilité des aménagements pour l'agriculteur qui cultive le champ de même que la survie des plants. En revanche, certains plants ont démontré une excellente reprise, entre autres la bourdaïne et l'amélanchier du Canada. On note une belle diversité d'espèces indigènes.	



Figure 4 : Aperçu de l'état de la bande riveraine du lot #2814741

LOT #5292663

- Propriétaire : Michel Côté
- Adresse : Chemin du lac
- Tributaire : T7



Figure 5 : Localisation du lot et de la bande riveraine végétalisée (Lachance, 2019)

Tableau 2 : Suivi des plantations dans la bande riveraine du lot #5292663

	Plantations 2019	Suivi 2021
Largeur	1,5 - 3 m	1,5 - 3 m
Longueur	1115 m linéaire	1115 m linéaire
Superficie	1673 m ²	1673 m ²
Quantité	1500 végétaux	-
Format/Hauteur	Multicellules A45	1 m et moins
Espèces plantées	Cornouiller stolonifère (<i>Cornus stolonifera</i>)	Oui
	Peuplier deltoïde (<i>Populus deltoides</i>)	Oui
	Cerisier de Virginie (<i>Prunus Virginiana</i>)	Oui
	Chêne à gros fruits (<i>Quercus macrocarpa</i>)	-
	Gadellier doré (<i>Ribes aureum</i>)	Oui
	Sureau du Canada (<i>Sambucus canadensis</i>)	Oui
	Viorne trilobée (<i>Viburnum trilobum</i>)	-
Mortalité		Oui
État général	-	Moyenne
Satisfaction	Satisfait. Il aimerait plus de plants et planter à d'autres endroits sur son terrain.	
Commentaires	La petite taille des végétaux et la forte croissance des herbacées font obstacle à la pérennité des aménagements. En revanche, certains plants ont démontré une excellente reprise dont le gadellier doré et le cornouiller stolonifère naturellement présent. De manière générale, la superficie de la bande riveraine a été maintenue et on compte une belle diversité d'espèces indigènes dont une importante présence de verge d'or et d'amélanchier du Canada.	



Figure 6 : Aperçu de l'état de la bande riveraine du lot #5292663

LOT # 2814550

- Propriétaire : Jean-François Pouliot
- Adresse : Chemin du lac
- Tributaire : T7



Figure 7 : Localisation du lot et de la bande riveraine végétalisée (Lachance, 2019)

Tableau 3 : Suivi des plantations dans la bande riveraine du lot #5292663

	Plantations 2019	Suivi 2021
Largeur	5 m	3-5 m
Longueur	435 m linéaire	435 m linéaire
Superficie	2175 m ²	2175 m ²
Quantité	945 végétaux	-
Format/Hauteur	Multicellules A45	1 m et moins
Espèces plantées	Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	Non - mortalité
	Amélanchier du Canada (<i>Amelanchier canadensis</i>)	Oui
	Aronie à fruits noirs (<i>Aronia melanocarpa</i>)	Oui
	Cornouiller stolonifère (<i>Cornus stolonifera</i>)	Oui
	Peuplier deltoïde (<i>Populus deltoides</i>)	Oui
	Cerisier de Virginie (<i>Prunus Virginiana</i>)	Non
	Chêne à gros fruits (<i>Quercus macrocarpa</i>)	Oui
	Gadellier doré (<i>Ribes aureum</i>)	Oui
	Sureau du Canada (<i>Sambucus canadensis</i>)	Oui
	Viorne trilobée (<i>Viburnum trilobum</i>)	Oui
Vigne de rivage (<i>Vitis riparia</i>)	Oui	
Mortalité	-	Très probable
État général	-	Moyenne – Bonne
Satisfaction	Satisfait.	
Commentaires	De manière générale, les végétaux semblent être bien installés. On note une forte reprise de l'amélanchier du Canada, du cornouiller stolonifère et du peuplier baumier. On retrouve un grand nombre d'herbacées qui encerclent les plus petits plans. Il y a une grande diversité d'espèces indigènes et la présence de pollinisateurs. La bande riveraine de 5m a été maintenue à l'exception de quelques endroits où il y a eu tonte/fauchage afin de maintenir le sentier.	



Figure 8 : Aperçu de l'état de la bande riveraine sur le lot #2814550

2.3 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Lors de la repousse des végétaux, la richesse du sol cultivé et la luminosité créent des conditions optimales pour la croissance végétale, ce qui provoque une forte compétition pour la lumière des végétaux plantés avec les végétaux sauvages, même en présence de paillis autour de leur base. Il faut aussi mentionner que le paillis peut se dégrader rapidement et que ses effets s'estompent. De plus, la végétalisation et le maintien des bandes riveraines en milieu agricole présentent des défis pour les agriculteurs tels que la baisse de revenus liée à la perte de superficie récoltable et l'intégration du maintien des bandes riveraines aux pratiques agricoles. Toutes ces raisons peuvent expliquer la mortalité des plants de même que la réduction de la largeur de certaines parcelles de bande riveraine. Pour les prochaines plantations, il pourrait être plus efficace de choisir des végétaux de plus grand format même si cela implique une moins grande quantité à planter afin de favoriser une meilleure repousse et par le fait même, d'assurer la pérennité des aménagements. Une meilleure délimitation de la bande riveraine à préserver pourrait éviter les interventions dans le 3 mètres également.

SECTION 2



3. PLANTATIONS 2021

3.1 MÉTHODOLOGIE

PLANIFICATION

1. Visite terrain

Au printemps 2021, les propriétaires des terres agricoles ont été contactés en vue de planifier les plantations prévues pour l'automne 2021. Une visite terrain a permis d'évaluer les caractéristiques des lieux tels que :

- 🍃 La topographie;
- 🍃 Le type de sol;
- 🍃 La présence d'espèces envahissantes et indigènes;
- 🍃 L'état et la composition de la bande riveraine;
- 🍃 Les zones d'accès.

2. Choix du type de bande riveraine et des végétaux

Le type de bande riveraine et les végétaux ont été sélectionnés en fonction des observations faites lors de la visite terrain et des préférences exprimées par les propriétaires participants (attirer les oiseaux, pollinisateurs, comestibilité, etc.). Ainsi, des bandes riveraines de type arbustif ont été favorisées dans le cadre du projet, soit des aménagements constitués majoritairement d'une rangée d'arbustes en bordure du talus. Les essences d'arbres et d'arbustes indigènes choisies sont adaptées aux caractéristiques de la bande riveraine. De fait, quelques-unes des espèces sélectionnées sont les mêmes que celles observées naturellement aux abords des tributaires. Une diversité de végétaux a été préconisée tant pour les gains au niveau de la biodiversité que pour assurer la pérennité des aménagements en cas de ravageurs ou maladies. Des plants de plus grand format ont été favorisés suite aux constats et recommandations des suivis des plantations. Les végétaux ont été commandés auprès de la pépinière Aiglon Indigo, spécialisée dans la production d'espèces indigènes. En raison de la forte demande pour la saison 2021 ainsi que des mortalités liées aux fortes canicules de la saison estivale, les commandes ont dû être modifiées et la diversité d'espèces réduite selon les disponibilités. La liste des espèces plantées sur chacun des lots est présentée dans la section des résultats.



Figure 9 : Aperçu des végétaux

3. Plans de plantation

Les plans de plantation ont été approuvés et signés par les propriétaires impliqués. Ils sont présentés dans la section des résultats.

À noter que les plans ont été réalisés à titre indicatif et qu'ils ne sont pas précis quant à la localisation de chacun des arbres et arbustes. De fait, des plans généraux offraient une certaine latitude face aux changements dernière minute au niveau des commandes de végétaux et permettaient de faire des ajustements sur le terrain lors des plantations. La description des végétaux et leur géolocalisation sur chacune des terres seront complétées lors du suivi prévu en 2022.

PLANTATION

1. Préparation du terrain

Préalablement à la plantation des végétaux, les rives sélectionnées ont été débroussaillées pour faciliter les travaux et retirer les herbacées pouvant nuire à la croissance des plants. Lorsqu'il y avait présence d'arbres, d'arbustes et d'herbacées indigènes, soit l'existence d'une bande riveraine naturelle, ces derniers ont été maintenus et le débroussaillage a été effectué de sorte à élargir la bande riveraine jusqu'à une largeur de 3 mètres. Cette méthode permet la densification naturelle de la bande riveraine, en plus de réduire les coûts des travaux. Les trous ont également été creusés à l'avance à l'aide d'une tarière, de pelles et de plantoirs selon le format des plants ainsi que les conditions du site (sol sablonneux et argileux). Grâce à la préparation du terrain, la logistique des plantations a grandement été facilitée et une seule journée était suffisante pour compléter les plantations et l'installation des bio-disques sur chacune des propriétés.



Figure 10 : Préparation du terrain à l'aide de la débroussailleuse et de la tarière

2. Disposition des végétaux et plantation

Les arbustes ont été disposés de façon linéaire ou en quinconce dépendamment des caractéristiques du site telles que la largeur et la composition végétale naturelle de la bande riveraine. En effet, si on retrouvait un regroupement naturel d'une espèce d'arbuste, quelques plants de cette même espèce étaient ajoutés afin de créer des talles et de limiter la compétition. D'autres regroupements ont été créés et particulièrement lorsque les rives étaient entièrement dépourvues de végétaux. Dans l'ensemble, les plants ont été disposés en alternance afin de diversifier les espèces le long des bandes riveraines. À la suite d'une moyenne de 5 arbustes alignés à une distance de 0.5 – 1m, un arbre était planté à une distance d'environ 1.5 – 2 m du dernier arbuste.

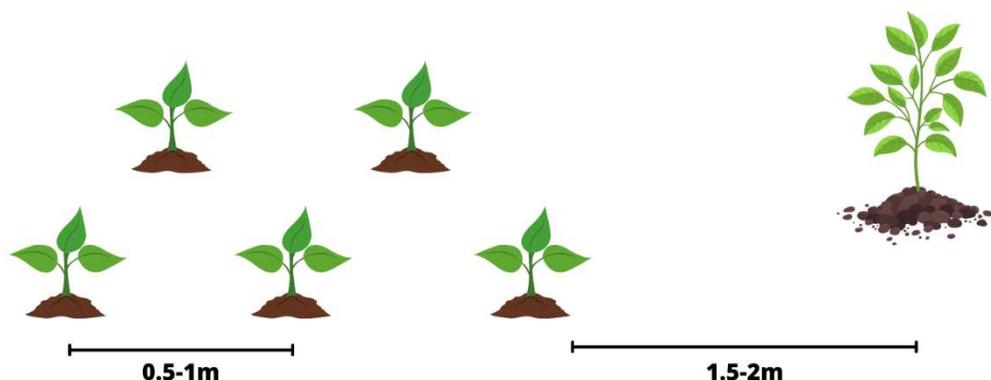


Figure 11 : Schéma de disposition des végétaux

3. Installation des bio-disques de coco et délimitation des aménagements

Suite à la plantation des végétaux, un bio-disque de fibres de noix de coco compressées a été fixé à la base de chaque plant afin de limiter la compétition pour la lumière autour de celui-ci et de favoriser sa croissance rapide. Contrairement au paillis, les bio-disques ont une durée de vie plus longue, soit 2-3 ans, ce qui s'avère une période déterminante pour la survie des plants. Cette durabilité se veut aussi intéressante quant au repérage des végétaux lors des suivis. Les bio-disques offrent également d'autres avantages :

- ❖ Biodégradable, enrichit le sol de matières organiques
- ❖ Retient l'humidité au sol
- ❖ Laisse passer l'eau et l'engrais
- ❖ Élimine l'application des produits toxiques
- ❖ pH neutre (5,5-6,5)
- ❖ Améliore l'aération et le drainage du sol

Tiré de Multi-Formes, 2019

Afin d'éviter les interventions dans la zone aménagée tel que le fauchage des plants, des piquets munis de rubans ont été installés tout au long de la bande riveraine afin que la superficie à éviter soit bien visible par l'agriculteur qui cultive les champs.



Figure 12 : Aperçu des plantations et de l'installation des bio-disques

3.2 RÉSULTATS DES PLANTATIONS

LOT #4573223

Propriétaire : Johanne Daspe

Adresse : Chemin du lac

Tributaire : T7



Figure 13 : Localisation du lot et de la bande riveraine végétalisée

Un total de 700 arbres et arbustes a été plantés sur la propriété de Mme Daspe. Le tableau suivant décrit les espèces, la longueur et superficie aménagées.

Tableau 4 : Description des végétaux plantés sur le lot #4573223

Description des végétaux				
Longueur de bande riveraine végétalisée : 545 m linéaire				
Superficie de bande riveraine végétalisée : 1635 m ²				
	Nom commun	Nom scientifique	Quantité	Calibre
Arbres	Érable rouge	<i>Acer rubrum</i>	40	Multicellules A15
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>	20	Multicellules A15
	Épinette blanche	<i>Picea glauca</i>	15	Multicellules A15
	Chêne à gros fruits	<i>Quercus macrocarpa</i>	15	Multicellules A25
	Chêne rouge	<i>Quercus rubra</i>	25	Multicellules A25
TOTAL			115	
Arbustes	Houx verticillé	<i>Ilex verticillata</i>	90	P 1g
	Cerisier à grappes	<i>Prunus virginiana</i>	90	Multicellules A15
	Sureau blanc	<i>Sambucus canadensis</i>	90	P 1g
	Gadellier doré	<i>Ribes aureum</i>	45	Multicellules A45
	Cornouiller siberica	<i>Cornus alba sibirica</i>	90	Multicellules A45
	Vinaigrier	<i>Rhus typhina</i>	45	Multicellules A45
	Viorne trilobée	<i>Viburnum trilobum</i>	90	P 1g
	Aronie à fruits noir	<i>Aronia melanocarpa</i>	45	Multicellules A15
TOTAL			585	



Figure 14 : Aperçu de la bande riveraine avant et après les plantations

LOT #4196368

Propriétaire : Les Placements Daniel Marcoux Inc.

Adresse : Chemin du lac

Tributaire : T6



Figure 15 : Localisation du lot et de la bande riveraine végétalisée

Un total de 640 arbres et arbustes a été plantés sur la propriété de M. Marcoux. Le tableau suivant décrit les espèces, la longueur et superficie aménagées.

Tableau 5 : Description des végétaux plantés sur le lot #4196368

Description des végétaux				
Longueur de bande riveraine végétalisée : 1125 m linéaire				
Superficie de bande riveraine végétalisée : 3375 m ²				
	Nom commun	Nom scientifique	Quantité	Calibre
Arbres	Érable rouge	<i>Acer rubrum</i>	35	Multicellules A15
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>	20	Multicellules A15
	Épinette blanche	<i>Picea glauca</i>	15	Multicellules A15
	Chêne à gros fruits	<i>Quercus macrocarpa</i>	15	Multicellules A25
	Chêne rouge	<i>Quercus rubra</i>	15	Multicellules A25
TOTAL			100	
Arbustes	Houx verticillé	<i>Ilex verticillata</i>	90	P 1g
	Cerisier à grappes	<i>Prunus virginiana</i>	45	Multicellules A15
	Sureau blanc	<i>Sambucus canadensis</i>	90	P 1g
	Saule de l'intérieur	<i>Salix interior</i>	45	Multicellules A45
	Cornouiller siberica	<i>Cornus alba sibirica</i>	90	P 1g
	Vinaigrier	<i>Rhus typhina</i>	45	Multicellules A45
	Viorne trilobée	<i>Viburnum trilobum</i>	90	P 1g
	Aronie à fruits noirs	<i>Aronia melanocarpa</i>	45	Multicellules A15
TOTAL			540	



Figure 16 : Aperçu de la bande riveraine après les plantations

4. CONCLUSION

Au terme du mandat 2018-2021, ce sont 4985 plants d'arbres et d'arbustes indigènes qui ont été plantés en bande riveraine des tributaires du lac Saint-Augustin. Un total de 5 propriétaires agricoles a collaboré au projet. Le tableau suivant décrit la quantité de végétaux ainsi que la longueur et superficie de bande riveraines aménagées pour chacune des années de plantation.

Tableau 6 : Sommaire du mandat de plantation 2018-2021

	Plantations 2018	Plantations 2019	Plantations 2021	TOTAL
Quantité	1500 végétaux	2145 végétaux	1340 végétaux	4985 végétaux
Longueur	1115 m linéaire	1835 m linéaire	1670 m linéaire	4620 m linéaire
Superficie	1673 m ²	6375 m ²	5010 m ²	13 058 m ²

À l'instar des années précédentes, des végétaux de plus grand format ont été favorisés en 2021 en réponse au suivi des plantations antérieures. De fait, celui-ci a permis entre autres d'identifier les points à améliorer afin d'assurer la pérennité des aménagements. Le format des espèces de même que la délimitation de l'aire végétalisée se sont avérés des éléments déterminants quant à la reprise des plants les années suivantes. Un second suivi sera réalisé en 2022 et tous les végétaux seront géolocalisés et décrits. Enfin, il reste encore plusieurs propriétés dont les bandes riveraines pourraient être végétalisées. Or, il serait intéressant d'intégrer les nouvelles approches d'aménagements des cours d'eau et fossés agricoles pour la suite du projet.

4. RÉFÉRENCES

CLUB-CONSEIL GESTRIE-SOL. 2014. À chacun sa bande. Guide des bandes riveraines en milieu agricole. [En ligne] : https://www.agrireseau.net/documents/Document_88852.pdf Page consultée le 3 avril 2021.

LACHANCE, C. 2019. Rapport de végétalisation des bandes riveraines en milieu agricole dans le bassin versant du lac saint-augustin – année 2018. Organisme des bassins versants de la Capitale, 31 pages.

LACHANCE, C. 2019. Rapport de végétalisation des bandes riveraines en milieu agricole dans le bassin versant de la décharge du lac Saint-Augustin. Organisme des bassins versants de la Capitale, 20 pages.

MULTI-FORMES. 2019. Bio-disques. [En ligne] : <https://www.multi-formes.com/product-page/bio-disques-de-coco> Page consultée le 25 mai 2021.